

**A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **musi2m1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Introduction .....                                     | 2  |
| Profil enseignement .....                              | 3  |
| - Compétences et acquis au terme de la formation ..... | 3  |
| - Structure du programme .....                         | 4  |
| - Programme détaillé .....                             | 5  |
| - Programme par matière .....                          | 5  |
| - Cours et acquis d'apprentissage du programme .....   | 12 |
| Informations diverses .....                            | 13 |
| - Conditions d'admission .....                         | 13 |
| - Enseignements supplémentaires .....                  | 16 |
| - Pédagogie .....                                      | 18 |
| - Evaluation au cours de la formation .....            | 18 |
| - Mobilité et internationalisation .....               | 18 |
| - Formations ultérieures accessibles .....             | 18 |
| - Gestion et contacts .....                            | 19 |

## MUSI2M1 - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Ce master approfondit l'apprentissage méthodologique et critique dans le domaine de la musicologie, mais n'inclut pas les approches méthodologiques de la recherche.

Il offre une formation de second cycle moins spécialisée que le master 120, mais tout aussi complète sur le plan des acquis.

#### Votre profil

Il cible, avant tout, les bacheliers en histoire de l'art et archéologie qui ne souhaitent pas se spécialiser dans une finalité spécifique.

#### Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie ;
- les secteurs de la culture et de la communication (galeries d'art, commerce des oeuvres d'art, antiquariat, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc.) ;
- l'enseignement et la recherche.

#### Votre programme

Vous suivrez une série de cours obligatoires que vous complèterez par une option au choix parmi: archéologie, histoire de l'art, archéologie et histoire de l'art.

## MUSI2M1 - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

**Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé de master en archéologie et histoire de l'art, orientation musicologie est appelé à atteindre.**

Ainsi, au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis la maîtrise active et intégrée d'un corpus sélectif de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec professionnalisme dans les différents domaines de la musicologie.

Il pourra étudier et analyser une Œuvre, un corpus, ou un thème particulier et mener un travail de recherche personnel, objectif et méthodique brassant une quantité significative d'informations selon les méthodes disciplinaires et dans une démarche systématique et rigoureuse. Il démontrera sa capacité à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, montrera son aptitude à faire le point sur une question donnée sur base d'une heuristique de qualité et en mobilisant les principes de la critique documentaire. Il développera son autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances. Ainsi, les enseignants de musicologie désirent former des acteurs ouverts sur le monde culturel et socioprofessionnel, capables de le comprendre et s'y intégrer avec facilité et efficacité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique** : Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes.

- 1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde présent en interrogeant les productions humaines du passé et du présent, en comprenant leur inscription dans un réseau socioculturel et historique complexe ;
- 1.2. Inviter la société à la prise de conscience de l'importance de ses productions matérielles et sonores en sensibilisant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, tout en étant ouvert aux manifestations artistiques et culturelles contemporaines ;
- 1.3. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions tant matérielles qu'intellectuelles à travers une grande diversité de corpus (typologique, chronologique, géographique, etc.) ;
- 1.4. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

**2. Maîtriser des savoirs** : Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de la musicologie.

- 2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans plusieurs domaines de la musicologie ;
- 2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans l'un ou l'autre domaine plus spécifique ou dans les sciences auxiliaires ;
- 2.3. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans les domaines de la musicologie, en lien avec les pratiques professionnelles de ces disciplines.

**3. Appliquer les méthodologies disciplinaires** : Étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la musicologie et en aiguisant son regard critique.

- 3.1. Étudier une Œuvre ou un objet, un site, un corpus particulier à travers une analyse formelle, technique, iconographique et iconologique en convoquant diverses approches disciplinaires ;
- 3.2. Être capable de les resituer dans leur contexte historique et socio-culturel, d'en comprendre les interactions et les enjeux ;
- 3.3. Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses.

**4. Effectuer une recherche en appliquant une démarche scientifique** : Mener à bien un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse.

- 4.1. Construire et traiter des problématiques spécifiques autour d'un sujet donné. Faire preuve d'un raisonnement clair et structuré en appliquant, et en adaptant, si nécessaire, des cadres conceptuels donnés ;
- 4.2. Effectuer une recherche documentaire sur un sujet : collecter une grande quantité d'informations (sources secondaires et primaires) et en sélectionner les plus pertinentes ;
- 4.3. Analyser une quantité importante d'informations : décrire, organiser et synthétiser les données de manière systématique et rigoureuse. Critiquer et confronter les documents ;
- 4.4. Interroger le corpus d'informations de manière pertinente : y appliquer les méthodologies disciplinaires tout en y apportant son propre regard réflexif et critique, construisant un travail neuf et personnel sur la problématique ;
- 4.5. Communiquer de manière scientifique et pédagogique, oralement et par écrit, les résultats de sa recherche.

**5. Gérer de façon autonome son travail et son parcours de développement** : Faire preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

- 5.1. Gérer en autonomie un travail de recherche en appliquant une démarche scientifique et en mobilisant les savoirs acquis dans l'établissement d'états des questions sur des problématiques ou des objets de recherche spécifiques, pluridisciplinaires le cas échéant ;
- 5.2. Planifier et gérer son propre parcours, poser des choix personnels dans sa formation ;
- 5.3. Développer sa curiosité intellectuelle : être intéressé et ouvert aux perspectives d'évolution et de changement tant dans le domaine des connaissances que dans celui des méthodes de médiation de ces savoirs ;
- 5.4. Être acteur de sa formation : gérer de manière autonome l'acquisition et la mise à jour de ses connaissances et de ses savoir-faire ;
- 5.5. Gérer son temps et planifier les étapes de la réalisation d'un projet.

**6. Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel** : Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de manière à pouvoir s'y intégrer avec facilité et efficacité.

- 6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;
- 6.2. S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel ;
- 6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;
- 6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document « À travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ? ».

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme se compose :

- d'un tronc commun de 45 crédits, dont 20 crédits pour le travail de fin d'études;
- et de 15 crédits d'option ou de cours au choix, à suivre à l'UCLouvain ou dans une des institutions partenaires : l'[IHECS](#) (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles), l'[IMEP](#) (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur), ou l'[Université de Liège](#).

[> Tronc commun](#) [ [prog-2019-musi2m1-lmusi210t.html](#) ]

---

Options et/ou cours au choix

---

- > [Option en cultures et éthique du numérique](#) [ [prog-2019-musi2m1-lfia1800o.html](#) ]
- > [Option en musicologie et histoire de l'art](#) [ [prog-2019-musi2m1-lmusi501o.html](#) ]
- > [Option en musique-musicologie](#) [ [prog-2019-musi2m1-lmusi502o.html](#) ]
- > [Option en animation, gestion et musique](#) [ [prog-2019-musi2m1-lmusi503o.html](#) ]
- > [Option en arts de la scène et du spectacle](#) [ [prog-2019-musi2m1-lmusi504o.html](#) ]
- > [Cours au choix](#) [ [prog-2019-musi2m1-lmusi505o.html](#) ]

## MUSI2M1 Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

#### Tronc Commun [45.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

#### o Travail de fin d'études (20 crédits)

|             |                         |  |  |            |        |
|-------------|-------------------------|--|--|------------|--------|
| ○ LMUSI2898 | Travail de fin d'études |  |  | 20 Crédits | 1 + 2q |
|-------------|-------------------------|--|--|------------|--------|

#### o Cours de musicologie (25 crédits)

L'étudiant choisit 25 crédits parmi les cours ci-dessous :

|             |   |                                 |      |            |        |
|-------------|---|---------------------------------|------|------------|--------|
| ⊗ LMUSI2450 | Art et musique  | Brigitte Van Wymeersch          | 15h  | 5 Crédits  | 1q ⊕   |
| ⊗ LMUSI2460 | Paléographie et langages de la musique ancienne       | Anne-Emmanuelle Ceulemans       | 15h  | 5 Crédits  | 1q ⊕   |
| ⊗ LMUSI2470 | Questions spéciales d'analyse musicale                | Sébastien Van Bellegem          | 15h  | 5 Crédits  | 1q ⊙   |
| ⊗ LMUSI2852 | Musiques sacrées                                      | Brigitte Van Wymeersch          | 15h  | 5 Crédits  | 2q ⊕   |
| ⊗ LMUSI2861 | Séminaire de recherche historique en musicologie      | Fanch Thoraval                  | 15h  | 5 Crédits  | 2q ⊕   |
| ⊗ LMUSI2871 | Esthétique et philosophie de la musique               |                                 | 15h  | 5 Crédits  | 1q ⊙   |
| ⊗ LMUSI2881 | Questions spéciales d'histoire de la musique A        | Fanch Thoraval                  | 15h  | 5 Crédits  | 1q ⊕   |
| ⊗ LMUSI2882 | Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain | Christophe Pirenne              | 15h  | 5 Crédits  | 2q ⊙   |
| ⊗ LMUSI2894 | Séminaire de musicologie                              | Anne-Emmanuelle Ceulemans       | 15h  | 5 Crédits  | 1q ⊙   |
| ⊗ LMUSI2895 | Stages et pratiques disciplinaires (musicologie)      | Brigitte Van Wymeersch (coord.) | 200h | 10 Crédits | 1 + 2q |

**Options et/ou cours au choix [15.0]**

L'étudiant choisit une des cinq options suivantes ou 15 crédits parmi les cours au choix :

- > Option en cultures et éthique du numérique [ prog-2019-musi2m1-lfial800o ]
- > Option en musicologie et histoire de l'art [ prog-2019-musi2m1-lmusi501o ]
- > Option en musique-musicologie [ prog-2019-musi2m1-lmusi502o ]
- > Option en animation, gestion et musique [ prog-2019-musi2m1-lmusi503o ]
- > Option en arts de la scène et du spectacle [ prog-2019-musi2m1-lmusi504o ]
- > Cours au choix [ prog-2019-musi2m1-lmusi505o ]

**Option en cultures et éthique du numérique [15.0]**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Contenu:**

|             |   |                 |           |           |    |
|-------------|---|-----------------|-----------|-----------|----|
| ○ LFIAL2010 | Chaire Altissia : Enjeux culturels et éthiques du numérique   | Chris Tanasescu | 22.5h     | 5 Crédits | 1q |
| ○ LFIAL2020 | Chaire Altissia : Pratiques du numérique en sciences humaines | Chris Tanasescu | 22.5h+15h | 5 Crédits | 2q |

**o Un cours parmi : (5 crédits)**

|             |   |   |       |           |      |
|-------------|---|---|-------|-----------|------|
| ⊗ LFIAL2630 | Méthodologie du traitement informatique des données textuelles  | Cédric Fairon   | 22.5h | 5 Crédits | 2q   |
| ⊗ LFIAL2640 | Humanités numériques  | Paul Bertrand   | 15h   | 5 Crédits | 2q   |
| ⊗ LFIAL2650 | Analyse et édition de documents et données numériques en sciences humaines et sociales  | Chris Tanasescu   | 15h   | 5 Crédits | 2q   |
| ⊗ LFIAL2660 | Séminaire : pratique du numérique   | Paul Bertrand<br>Chris Tanasescu<br>(supplée Paul Bertrand) | 15h   | 5 Crédits | 2q   |
| ⊗ LHIST2600 | Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire<br><i>Ce cours est accessible uniquement à l'étudiant en master en histoire ou ayant suivi la mineure en histoire</i> |   | 30h   | 5 Crédits | 2q   |
| ⊗ LFILO2970 | Seminar on (ethical aspects of) the relation between science and society in a digital world   | Charles Pence   | 30h   | 5 Crédits | 2q   |
| ⊗ LCLIB2120 | Bibliothéconomie et bibliométrie : collections, services, ressources et médiation   | Frédéric Brodtkom   | 15h   | 5 Crédits | 1q ⊙ |
| ⊗ LCLIB2130 | Le livre numérique  | Pierre Van Overbeke   | 15h   | 5 Crédits | 1q ⊙ |
| ⊗ LFSA2202  | Ethics and ICT  | Axel Gosseries<br>Olivier Pereira                           | 30h   | 5 Crédits | 2q   |
| ⊗ LANTR2115 | Séminaire d'Anthropologie du Numérique : technologie, jeux vidéos et mondes virtuels  | Olivier Servais   | 15h   | 5 Crédits | 2q   |
| ⊗ LCOMU2640 | Littérature médiatique  | Thibault Philippette  | 30h   | 5 Crédits | 1q   |
| ⊗ MCOMU2209 | Internet et société   | Sandrine Roginsky   | 30h   | 5 Crédits | 1q   |

**Option en musicologie et histoire de l'art [15.0]**

Cette option offre un choix de cours spécialisés dans le domaine de la musicologie. Elle est organisée en collaboration avec l'Université de Liège (ULg) et l'Université libre de Bruxelles (ULB).

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

*L'étudiant choisit au moins 15 crédits parmi les cours ci-dessous. En cas d'étalement du master 60 sur deux ans, l'étudiant peut choisir un cours de musicologie non encore suivi dans le tronc commun à la place d'un cours à suivre à l'ULg et à l'ULB.*

**o Contenu:**

|             |  |   |         |            |      |
|-------------|--|---|---------|------------|------|
| ⊗ LMUSI5003 | Musiques et représentations (ULG-MUSI0041-2)   |   | 30h     | 5 Crédits  | 1q   |
| ⊗ LMUSI5004 | Questions d'histoire des musiques populaires (Ulg-MUSI0037-1)  |   | 30h     | 5 Crédits  | 1q   |
| ⊗ LMUSI5005 | Séminaire d'histoire de la musique (ULG - HAAR0127-1)  |   | 30h     | 5 Crédits  | 1q   |
| ⊗ LMUSI5302 | Séminaire : histoire de la musique ancienne (ULB - MUSI - B405)<br><i>Prérequis : lecture du solfège</i>                                   |   | 24h+12h | 10 Crédits | 2q   |
| ⊗ LMUSI5303 | Patrimoine musical belge. Questions de recherche (ULB - MUSI - B515)   |   | 24h     | 5 Crédits  | 1q   |
| ⊗ LMUSI5304 | Questions d'histoire comparée des arts en Europe (Temps modernes) (ULB - HAAR - B5040)<br><i>Prérequis : Formation en philo et lettres</i> |   | 24h     | 5 Crédits  |      |
| ⊗ LHART2220 | Iconologie et sociologie de l'art  | Ralph Dekoninck   | 15h     | 5 Crédits  | 1q ⊙ |
| ⊗ LHART2240 | Visual Culture Studies and Art History   | Alexander Streitberger  | 30h     | 5 Crédits  | 2q   |
| ⊗ LGLOR2390 | Typologie et permanences des imaginaires mythiques   | Myriam Delmotte<br>Paul Deproost<br>Charles Doyen<br>Brigitte Van Wymeersch   | 30h     | 5 Crédits  | 1q ⊕ |
| ⊗ LFIAL2150 | Histoire de l'humanisme  | Agnès Guiderdoni<br>Aline Smeesters   | 22.5h   | 5 Crédits  | 2q ⊕ |
| ⊗ LTHEO2431 | Bible et culture<br><i>L'étudiant choisit obligatoirement LTHEO2431P</i>   | Hans Ausloos (coord.)<br>Ralph Dekoninck<br>Myriam Delmotte<br>Geneviève Fabry<br>Agnès Guiderdoni<br>Guido Latre<br>Brigitte Van Wymeersch | 30h     | 3 Crédits  | 2q ⊕ |

**Option en musique-musicologie [15.0]**

Cette option offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études pratiques en musique, qu'elles soient de l'ordre de l'interprétation (instrument, chant) ou de l'écriture (composition, analyse, etc.). Cette option est organisée en collaboration avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie).

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours ci-dessous :

**o Contenu:**

|             |   |  |     |            |  |
|-------------|---|--|-----|------------|--|
| ⊗ LMUSI5201 | Analyse et écriture (partie analyse) (IMEP)   |  | 60h | 5 Crédits  |  |
| ⊗ LMUSI5202 | Analyse et écriture (partie écriture) (IMEP)  |  | 60h | 5 Crédits  |  |
| ⊗ LMUSI5203 | Formations aux langages contemporains (IMEP)  |  | 30h | 5 Crédits  |  |
| ⊗ LMUSI5205 | Auditions commentées (IMEP)   |  | 15h | 5 Crédits  |  |
| ⊗ LMUSI5207 | Formation musicale (IMEP)   |  | 90h | 10 Crédits |  |
| ⊗ LMUSI5211 | Théorie de la musique ancienne (IMEP)   |  | 30h | 5 Crédits  |  |
| ⊗ LMUSI5212 | Approche de l'ethnomusicologie (IMEP)   |  | 30h | 5 Crédits  |  |
| ⊗           | Tout autre cours du programme IMEP, collectif ou semi-collectif, en accord avec les responsables des programmes des deux institutions |  |     | Crédits    |  |



**Option en animation, gestion et musique [15.0]**

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique. Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette option organisée en collaboration avec l'Ecole de communication de l'UCL et l'IHECS (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles).

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours ci-dessous :

**o Contenu:**

|             |  |   |     |           |    |
|-------------|--|---|-----|-----------|----|
| ⊗ LCOMU2605 | Analyse des séries télévisées                | Sarah Sepulchre<br>Marie Vanoost (supplée<br>Sarah Sepulchre) | 30h | 5 Crédits | 2q |
| ⊗ LMUSI5101 | Cultures for communication (IHECS)           |   | 30h | 5 Crédits | 1q |
| ⊗ LMUSI5107 | Conception de projets culturels (IHECS)      |   | 30h | 5 Crédits | 1q |
| ⊗ LMUSI5108 | Politiques culturelles (IHECS)               |   | 30h | 5 Crédits | 1q |
| ⊗ LMUSI5111 | Enjeux et perspectives de la culture (IHECS) |   | 30h | 5 Crédits | 2q |

**Option en arts de la scène et du spectacle [15.0]**

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les arts de la scène et du spectacle, ce qui leur permettra d'approfondir leur connaissance des domaines de l'opéra, de la tragédie lyrique et du spectacle, par l'étude de leurs composantes extra-musicales (scénographie, esthétique, approche comparée, histoire de la mise en scène, etc.).

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Au moins 15 crédits parmi :

○ **Contenu:**

|             |  |   |       |           |      |
|-------------|--|---|-------|-----------|------|
| ⊗ LTHEA2120 | <a href="#">Sociologie du théâtre</a>                                  | Emmanuel Wallon   | 30h   | 4 Crédits | 1q   |
| ⊗ LTHEA2135 | <a href="#">Esthétique des arts du spectacle</a>                       | Catherine Christophe  | 30h   | 5 Crédits | 1q   |
| ⊗ LTHEA2141 | <a href="#">Mise en scène : histoire et analyse I</a>                  | Jonathan Châtel   | 45h   | 6 Crédits | 2q ⊙ |
| ⊗ LTHEA2142 | <a href="#">Mise en scène : histoire et analyse II</a>                 | Jonathan Châtel   | 45h   | 6 Crédits | 2q ⊕ |
| ⊗ LTHEA2151 | <a href="#">Étude théorique de la scénographie</a>                     | Véronique Lemaire   | 30h   | 4 Crédits | 1q ⊙ |
| ⊗ LTHEA2160 | <a href="#">La scène belge : institutions et pratiques</a>             | Véronique Lemaire   | 30h   | 4 Crédits | 1q ⊕ |
| ⊗ LTHEA2206 | <a href="#">Théâtre et arts visuels</a>                                | Jonathan Châtel   | 22.5h | 3 Crédits | 2q ⊙ |
| ⊗ LTHEA2207 | <a href="#">Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène</a> | Roberto Fratini Serafide                                      | 22.5h | 3 Crédits | 2q ⊕ |
| ⊗ LROM2791  | <a href="#">Littérature, théâtre et sciences humaines</a>              | Pierre Piret  | 30h   | 5 Crédits | 2q ⊕ |
| ⊗ LCOMU2605 | <a href="#">Analyse des séries télévisées</a>                          | Sarah Sepulchre<br>Marie Vanoost (supplée<br>Sarah Sepulchre) | 30h   | 5 Crédits | 2q   |

### **Cours au choix [15.0]**

---

Ce module permet à l'étudiant de se constituer un programme personnel en fonction de son projet de formation propre, avec l'accord de son promoteur.

*A choisir dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, en accord avec le secrétaire du jury. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre.*

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

## MUSI2M1 - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Tant les conditions d'admission générales (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/conditions-masters.html>) que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- > [Conditions spécifiques d'admission](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Adultes en reprise d'études](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

### Conditions spécifiques d'admission

#### Conditions spécifiques d'admission

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle ou faire valoir les savoirs et compétences utiles acquis par son expérience personnelle ou professionnelle ([VAE](#)).

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

3° Faire état d'une **expérience pratique en musique et/ou en musicologie** acquise antérieurement à l'entrée en master ( [Mineure en musicologie \[30.0\]](#) (<https://uclouvain.be/xprog-2019-min-lmusi100i>) , [Certificat universitaire en musicologie \(fondements\) \[30.0\]](#) (<https://uclouvain.be/xprog-2019-musi9ce>) , [Certificat universitaire en musicologie \(approfondissement\) \[60.0\]](#) (<https://uclouvain.be/xprog-2019-musa9ce>) , participation aux activités d'un conservatoire de musique, cours d'histoire de la musique, de méthodologie, etc., suivis en académie ou en Ecoles supérieures en Art ([IMEP](#) Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Conservatoire royal de Musique, etc.). L'étudiant qui a réussi le [Certificat universitaire en musicologie \(approfondissement\) \[60.0\]](#) (<https://uclouvain.be/xprog-2019-musa9ce>) pourrait bénéficier d'une valorisation de crédits.

A défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Voir [Conditions complémentaires d'accès](#). Le programme est établi sur la base du dossier de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

### Bacheliers universitaires

| Diplômes   | Conditions spécifiques  | Accès                                    | Remarques  |
|--|---|--|--|
| <b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>  |   |  |  |
| Tout bachelier   | Avec :<br>- soit la <a href="#">Mineure en musicologie</a> ;<br>- soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> ;<br>- soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a> . | Accès direct                             | Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain invitera les étudiants concernés, après avoir examiné leur demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté / l'école une autorisation d'inscription. |
| Tout bachelier   |   | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir <a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a>   |
| <b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b> |   |  |  |
| Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie   |   | Accès direct                             |  |
| Tout bachelier   | S'il a suivi :  | Accès direct                             |  |

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
|   | - soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> ;<br>- soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a> .                   |  |  |
| Tout bachelier  |   | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir <a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a> |
| <b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b> |   |  |  |
| Bachelor in de musicologie                              |   | Accès direct                             |  |
| Tout bachelier  | S'il a suivi :<br>- soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> ;<br>- soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a> . | Accès direct                             |  |
| Tout bachelier  |   | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir <a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a> |
| <b>Bacheliers étrangers</b>                             |   |  |  |
| Tout bachelier  | S'il a suivi :<br>- soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> ;<br>- soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a> . | Accès direct                             |  |
| Tout bachelier  |   | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir <a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a> |

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles>) vers l'université

## Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes         | Conditions spécifiques  | Accès        | Remarques  |
|------------------|---|--------------|--|
| <b>Licenciés</b> |   |              |  |
| Tout licencié    | S'il a suivi :<br>- soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> ;<br>- soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a> . | Accès direct |  |
| <b>Masters</b>   |   |              |  |
| Tout master      | Avec :<br>- soit la <a href="#">Mineure en musicologie</a> ;<br>- soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> ;  | Accès direct | Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain invitera les étudiants concernés, après avoir examiné leur demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté / l'école une autorisation d'inscription. |

|   |   |  |
|---|---|--|
|   | - soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a> . |  |
| <a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</a><br><a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</a> | Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé                | Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master  |
| Tout master   | Accès moyennant compléments de formation  | Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir <a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a> |

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient de vous adresser à la faculté qui organise ce programme (voir procédure d'admission et d'inscription ci-dessous)

## Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](https://uclouvain.be/fr/etudier/vae) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/vae>)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Pour accéder au master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, les adultes en reprise d'études, s'ils ne sont pas titulaires d'un diplôme autorisant l'accès direct au master, peuvent faire valoir les savoirs et compétences utiles acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle ([VAE](#)).

Pour toute information sur cette possibilité d'accès à ce programme : [Fiorella Flamini](#).

## Accès sur dossier

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

### Information complémentaire pour les étudiants internationaux (hors UE) pour l'année académique 2020-2021 :

les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er et/ou 2e cycle délivré par une université hors Europe ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 55% (ou 11/20) de moyenne générale pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine.

Les dossiers ne remplissant pas cette condition de moyenne minimale requise seront écartés d'office.

Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative dûment attestée (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>).

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres ([conseiller.etudes-fial@uclouvain.be](mailto:conseiller.etudes-fial@uclouvain.be) - tél. : +32 (0)10 47 48 57).

### Procédures d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions (SIC), selon la procédure décrite à l'adresse : <https://uclouvain.be/inscription> (<https://uclouvain.be/inscription>).

Si une autorisation ou dérogation facultaire est demandée par le Service des inscriptions (par exemple pour les diplômés des Hautes Écoles), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de philosophie, arts et lettres, selon la procédure décrite à la page <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/admission-et-inscription.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/admission-et-inscription.html>)

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.**

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme sera constitué par le jury en fonction du parcours antérieur de l'étudiant (maximum 60 crédits).

## o Formation générale

|             |  |   |         |           |    |
|-------------|--|---|---------|-----------|----|
| ⊗ LFIAL1130 | <a href="#">Approche comparée des littératures européennes</a>                         | Laurent Béghin<br>Paul Deproost<br>Hubert Roland  | 30h     | 3 Crédits | 1q |
| ⊗ LFIAL1140 | <a href="#">Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie</a>           | Nicolas Amoroso (supplée Marco Cavalieri)<br>Marco Cavalieri<br>Joël Roucloux<br>Brigitte Van Wymeersch | 30h     | 3 Crédits | 1q |
| ⊗ LFIAL1155 | <a href="#">Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)</a> | Paul Bertrand (coord.)<br>Silvia Mostaccio<br>Françoise Van Haepere<br>Laurence Van Ypersele            | 45h     | 4 Crédits | 1q |
| ⊗ LFIAL1190 | <a href="#">Introduction à la philosophie</a>  | Jean-Michel Counet  | 45h     | 5 Crédits | 1q |
| ⊗ LFIAL1430 | <a href="#">Critique de l'information et pensée critique</a>                           | Jean Leclercq<br>Laurence Van Ypersele  | 45h+10h | 5 Crédits | 2q |

## o Arts et civilisations

|             |   |   |       |           |      |
|-------------|---|---|-------|-----------|------|
| ⊗ LARKE1150 | <a href="#">Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen</a>          | Laurent Verslype  | 30h   | 5 Crédits | 2q   |
| ⊗ LARKE1151 | <a href="#">Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance</a>                    | Ralph Dekoninck<br>Anne Dubois (supplée Ralph Dekoninck)<br>Ingrid Falque (supplée Ralph Dekoninck) | 30h   | 5 Crédits | 2q   |
| ⊗ LARKE1552 | <a href="#">Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine</a>                     | Marco Cavalieri<br>Jan Driessen   | 30h   | 5 Crédits | 2q ⊙ |
| ⊗ LARKE1553 | <a href="#">Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient</a>        | Benoît Lurson<br>Jan Tavernier  | 30h   | 5 Crédits | 1q ⊕ |
| ⊗ LARKE1554 | <a href="#">Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours</a>  | Philippe Bragard  | 30h   | 5 Crédits | 2q ⊙ |
| ⊗ LARKE1555 | <a href="#">Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire</a>                | Nicolas Cauwe<br>Jan Driessen   | 30h   | 5 Crédits | 1q ⊙ |
| ⊗ LARKE1556 | <a href="#">Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge</a> | Philippe Bragard  | 30h   | 5 Crédits | 2q ⊕ |
| ⊗ LARKE1557 | <a href="#">Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme</a>                    | Alexander Streitberger  | 30h   | 5 Crédits | 1q ⊕ |
| ⊗ LARKE1559 | <a href="#">Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel</a>         | Alexander Streitberger  | 30h   | 5 Crédits | 2q ⊕ |
| ⊗ LMUSI1511 | <a href="#">Arts et civilisations: histoire de la musique</a>                       | Brigitte Van Wymeersch  | 37.5h | 5 Crédits | 1q ⊙ |
| ⊗ LARKE1120 | <a href="#">Iconographie et iconologie</a>  | Marco Cavalieri<br>Ralph Dekoninck  | 30h   | 5 Crédits | 2q   |

## o Musicologie

|             |  |                        |       |           |          |
|-------------|--|------------------------|-------|-----------|----------|
| ⊗ LMUSI1100 | <a href="#">Musicologie: méthodes scientifiques et travaux</a> | Brigitte Van Wymeersch | 22.5h | 5 Crédits | 2q       |
| ⊗ LMUSI1120 | <a href="#">Analyse musicale et théorie. Fondements</a>        | Brigitte Van Wymeersch | 15h   | 5 Crédits | 1q       |
| ⊗ LMUSI1130 | <a href="#">Campus concert</a>                                 | Brigitte Van Wymeersch | 7.5h  | 5 Crédits | 2q       |
| ⊗ LMUSI1509 | <a href="#">Campus opéra</a>                                   | Brigitte Van Wymeersch | 15h   | 5 Crédits | 1 + 2q ⊕ |



|             |   |  |       |           |             |
|-------------|---|--|-------|-----------|-------------|
| ⊗ LMUSI1510 | Campus opéra                                      | Brigitte Van Wymeersch                               | 15h   | 5 Crédits | 1 +<br>2q ⊗ |
| ⊗ LMUSI1520 | Organologie (partie historique)                   | Anne-Emmanuelle Ceulemans                            | 22.5h | 5 Crédits | 2q ⊗        |
| ⊗ LMUSI1521 | Organologie (partie systématique)                 | Anne-Emmanuelle Ceulemans                            | 22.5h | 5 Crédits | 2q ⊕        |
| ⊗ LMUSI1530 | Sociologie et philosophie de la musique           | John Philippe Van Tiggelen<br>Brigitte Van Wymeersch | 37.5h | 5 Crédits | 1q ⊗        |
| ⊗ LMUSI1531 | Musiques populaires                               | Christophe Pirenne<br>John Philippe Van Tiggelen     | 37.5h | 5 Crédits | 1q ⊕        |
| ⊗ LMUSI1540 | Histoire et analyse : du romantisme au XXe siècle | Christophe Pirenne<br>Brigitte Van Wymeersch         | 37.5h | 5 Crédits | 2q ⊗        |
| ⊗ LMUSI1541 | Histoire et analyse : du baroque au classicisme   | Brigitte Van Wymeersch                               | 37.5h | 5 Crédits | 2q ⊕        |

## PÉDAGOGIE

Le master 60 propose une pédagogie originale et dynamique : les liens avec l'Université de Liège, L'Université libre de Bruxelles et les hautes écoles que sont l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) et l'IHECS (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles) nous permettent de développer une offre unique en Communauté française, axée sur l'approfondissement des compétences et des savoirs acquis durant le premier cycle, et ce, en fonction de l'option choisie par l'étudiant.

A côté d'une solide formation universitaire en musicologie, ce programme s'appuie sur les ressources d'une pédagogie active qui forme l'étudiant à la pratique des métiers de la musique, notamment par le biais des stages (liens avec divers organismes culturels belges : Théâtre royal de la Monnaie, asbl Flagey, Festival Ars Musica, Maison de la musique de Bruxelles, MIM [Musée des Instruments de Musique, Bruxelles], etc.), mais aussi des contacts avec les milieux culturels et musicaux.

En outre, l'étudiant est invité à réaliser de nombreuses activités sur le terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, journées d'études..) qui le mettent en relation directe avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés. Ces activités font l'objet d'évaluations continues et régulières.

Ce master opte pour un modèle d'enseignement dans lequel les cours magistraux sont accompagnés d'un portefeuille de lectures obligatoires. Corrélativement, le professeur/promoteur de travail de fin d'études prend également le rôle de tuteur permettant un suivi intensif et personnalisé de l'étudiant.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Plusieurs institutions belges interviennent comme partenaires dans ce programme (conventions de mobilité étudiante qui ne débouchent pas sur des codiplomations) :

- l'Université de Liège et l'Université libre de Bruxelles proposent aux étudiants de suivre des cours dans le cadre de l'option "musicologie et histoire de l'art";
- l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Haute école supérieure d'enseignement artistique, Namur) coorganise avec l'UCL l'option « Musique-Musicologie », qui permet aux étudiants d'approfondir l'aspect pratique de la musique en suivant quatre cours à l'IMEP;
- l'IHECS (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles) nous permet d'offrir une ouverture aux métiers de la gestion, de la critique et de l'animation musicale par le biais de l'option « Animation, gestion et musique », que les étudiants suivent à l'IHECS.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

**Master accessible** : le [Master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie \[120\]](https://uclouvain.be/xprog-2019-musi2M) (<https://uclouvain.be/xprog-2019-musi2M>) (L'étudiant accède directement au deuxième bloc de master; son année de formation, de minimum 60 crédits, comprend le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation.)

**Liens avec l'Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur** :

L'accès à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire de l'art et archéologie, orientation générale\) \[30.0\]](https://uclouvain.be/xprog-2019-arke2a) (<https://uclouvain.be/xprog-2019-arke2a>) n'est possible qu'aux porteurs du master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale.

Pour l'obtention du titre d'agrégé, un complément de formation sera indispensable au porteur du master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [60.0]; son année de formation comprendra le mémoire et l'accompagnement du mémoire (30 crédits), la finalité didactique (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation (maximum 30 crédits).

Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement, cliquez [ici](#)

## GESTION ET CONTACTS

---

**Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).**

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](https://uclouvain.be/repertoires/entites/fial)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/fial>)

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh>)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire de l'art, archéologie et musicologie ([ARKE](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ARKE)) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ARKE>)

Responsable académique du programme: Alexander Streitberger

Jury

- Philippe Bragard
- Brigitte Van Wymeersch
- Charlotte Langohr

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: [conseiller.etudes-fial@uclouvain.be](mailto:conseiller.etudes-fial@uclouvain.be)

**Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).**